

**Rapport de suivi des requêtes de citoyens  
Conseil d'arrondissement du 11 janvier 2011  
déposé au conseil d'arrondissement du 1<sup>er</sup> février 2011**

**1) Monsieur Serge Deschamps                      11-5468                      CA 11 janvier 2011**

Rappelle l'importance de la préservation des maisons anciennes du noyau villageois Saint-Augustin et dépose de la documentation à cet effet. Il indique que le Conseil du Patrimoine avait aussi suggéré que l'arrondissement procède à un inventaire.

*Monsieur Normand Proulx, directeur de l'aménagement urbain et des services aux entreprises précise qu'un inventaire du cadre bâti a été effectué dans le cadre du PIIA.*

*Le maire rappelle que le conseil partage cette préoccupation concernant le patrimoine, que le dossier de la rue Rose-de-Lima avait été difficile à trancher et que l'on doit s'assurer de faire de la sensibilisation auprès des propriétaires et des nouveaux acheteurs de maisons anciennes. Il indique que les membres du conseil prendront connaissance des documents déposés et qu'une communication a déjà été reçue de monsieur Dinu Bumbaru d'Héritage Montréal et qu'il sera convié à une rencontre afin d'étudier la question. Il souhaite que le résidant puisse enrichir la discussion par ses connaissances.*

*La conseillère Sophie Thiébaud indique qu'elle siège à la commission sur la mise en valeur du territoire qui révisé la politique de la ville sur le patrimoine et qu'elle verra comment l'expertise et les commentaires du résidant pourraient être mis à contribution.*

La Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises étudiera la demande.

**2) Madame Judy Negley                              11-5485                              CA 11 janvier 2011**

Sur la question du projet de Courcelle/St-Jacques, elle rappelle des considérations qui avaient été soulevées concernant ce projet qui semblait prioriser les familles et demande où en est le projet de ruelle verte et quels aménagements sont prévus indiquant que la participation de l'arrondissement est manquante. Elle demande qu'un intervenant soit désigné à l'arrondissement pour travailler les différentes demandes en collaboration avec les résidants. Elle invite les personnes intéressées à assister à une présentation demain à l'annexe Charlevoix par le représentant de l'OMH sur le projet

*Le maire indique que le projet favorise l'accession à la propriété avec des conditions minimales pour la mise de fonds et que des résidants peuvent aussi se qualifier pour l'attribution d'un logement par le biais de l'Office municipal d'habitation de Montréal. Il invite les résidants intéressés à prendre connaissance du bulletin de l'OMHM. Sur la question de la ruelle verte, il indique que messieurs Proulx et Herischi étudieront les questions soulevées.*

La Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises et la Direction des travaux publics étudieront les questions soulevées.

Donne son appui aux propos de monsieur Deschamps concernant la préservation des bâtiments anciens rappelant que plusieurs personnes apprécient la valeur des maisons du quartier et souligne les réussites de préservation dans les villages situés entre Trois-Rivières et Repentigny. Il indique que l'intersection du marché Atwater est dangereuse depuis la nouvelle configuration.

*Le maire indique que l'intersection a été reconfigurée il y a quelques années et que cela a réglé certaines problématiques et en a créé d'autres et que l'arrondissement travaille déjà les prochaines mesures à être prises dans le secteur. Il rappelle les actions locales pour la sécurité des piétons et le travail effectué par la section de la circulation et remercie le résidant pour ses commentaires.*

*Monsieur Babak Herischi, directeur des Travaux publics indique que la demande a été envoyée à la ville centre depuis plusieurs mois et qu'un rappel sera fait.*

La Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises et la Direction des travaux publics étudieront les questions soulevées.